

Note d'information sur les formations à l'usage des chercheurs doctorants de l'École Doctorale MSII

D'après l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, chaque école doctorale doit organiser la formation de ses chercheurs doctorants. C'est dans ce contexte que les chercheurs doctorants inscrits à l'école doctorale (ED) MSII sont concernés par des formations et le suivi de leur travail de recherche.

Dans le but de vous responsabiliser en tant que chercheur doctorant, il vous appartient d'élaborer avec l'aide de vos encadrants un Plan Individuel de Formation (PIF) qui sera ensuite validé par l'école doctorale. L'objectif du PIF est de pousser les doctorants à réfléchir à leur recherche et à leur carrière et à prendre le recul nécessaire pour identifier les besoins afférents, en terme de formations notamment. De par sa nature personnalisable, ce PIF n'est pas figé lors son élaboration en début de doctorat. Les formations suivies peuvent évoluer en accord avec les encadrants et l'école doctorale.

Le PIF n'impose qu'une seule chose : une part équivalente entre la formation scientifique et la formation transversale (ou professionnalisante), pour environ 54h chacune. Pour le reste, rien n'est imposé, vous êtes donc libre de proposer et de justifier vos choix.

Néanmoins, pour vous guider dans un premier temps, l'ED propose ci-dessous un programme modèle de formations à suivre avec dans la colonne de droite le volume horaire correspondant. La procédure mise en place à l'ED MSII est de valider automatiquement le modèle ci-dessous par défaut, sans justification. Les doctorants sont encouragés, le cas échéant, à proposer des plans de formation plus adaptés à leurs projections de carrière et à les justifier.

Dans tous les cas, il est nécessaire de justifier de la validation des différentes formations (via les feuilles d'émargement dûment remplies) pour obtenir l'autorisation de soutenir en fin de doctorat (sauf pour les formations du Collège des Écoles Doctorales (CED)¹ où l'émargement est géré par le CED).

Formation Scientifique (ou Disciplinaire)	
Cycle de séminaires organisé par l'ED <ul style="list-style-type: none">Conférences permettant d'élargir la culture scientifique.	6 séminaires au moins par an (dont au moins 4 organisés par l'ED)
Modules scientifiques <ul style="list-style-type: none">A choisir au niveau M2 dans un organisme au choix (par ex. l'Unistra, école d'été, etc).Possibilité de choisir au niveau M1 si la thématique est complètement orthogonale à la formation d'origine.	Au moins 2 modules différents au choix (entre 40 et 50h au total)

Formation Transversale (ou Professionnalisante)	
<ul style="list-style-type: none">Permet d'acquérir les notions essentielles dans un domaine de compétence précis afin de préparer le doctorant à sa poursuite de carrière.Au choix dans les formations proposées par l'ED, le CED ou d'autres organismes	Le module « Communication Skills in Scientific English » obligatoire en 2 ^{ème} année + 1 ou plusieurs module(s) au choix (entre 20 et 25h au total)

1 <http://www.unistra.fr/index.php?id=1712>

Remarques sur le programme modèle :

- Module de communication en anglais : l'ED MSII considère qu'il est extrêmement important pour des jeunes chercheurs de suivre cette formation. Les personnes désireuses d'être dispensées de ce module, devront passer un entretien avec l'enseignant pour valider leur niveau ;
- Formation scientifique : la participation à une rencontre scientifique, même internationale, (conférence, workshop, etc) ne peut pas remplacer une formation scientifique. Il n'est pas possible de valider une formation déjà suivie par le passé ;
- Les doctorants effectuant une mission complémentaire : l'université a un devoir de formation adaptée envers les chercheurs doctorants ayant en complément de leur contrat de recherche un contrat de mission (p. ex. enseignement, etc). Il faut donc choisir une formation transversale adaptée à la mission dans le catalogue du Collège des Écoles Doctorales (CED) ;
- Autres contrats (p. ex. CIFRE) ou bien doctorants en cotutelle : ces doctorants suivent les mêmes formations mais peuvent bénéficier d'autres modalités. Pour cela, il faut prendre contact avec l'école doctorale ;

S'ajoutent à ces formations des étapes de suivi obligatoire du travail de recherche.

Suivi du travail de recherche	
Journée Poster <ul style="list-style-type: none">• Présentation synthétique et pédagogique du travail de recherche• Faire un point au bout d'une année de travail	Une après-midi en début de 2 ^{ème} année (au cours du mois de septembre)
Comité de suivi <ul style="list-style-type: none">• Présentation du travail réalisé devant un comité (avec 2 membres extérieurs à l'équipe)• Permet de réorienter le travail du doctorant si nécessaire	Un comité en cours de 2 ^{ème} année (souvent en fin de 2 ^{ème} année)